

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/492 29 janvier 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Présidence : Bulgarie

492ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL PERMANENT

1. Date: Jeudi 29 janvier 2004

Ouverture: 10 h 05 Clôture: 13 h 30

2. Présidence: M. I. Petrov

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidence (au nom du Conseil permanent) et la Bosnie-Herzégovine ont exprimé leurs condoléances à l'Union européenne, au Danemark et à la famille de M. Fredricsson, Chef de la Mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine. L'Irlande-Union européenne et le Danemark ont remercié la Présidence.

3. <u>Sujets examinés — Déclarations — Décisions</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) Situation en Géorgie: Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/50/04), Présidence
- b) Grâce de prisonniers en Azerbaïdjan: Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/55/04/Rev.1), Norvège, Azerbaïdjan
- c) Législation électorale du Kirghizistan: Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/52/04), Suisse, Fédération de Russie, Présidence, Kirghizistan (PC.DEL/59/04)

- d) Propositions en vue d'une modification de la Constitution en Ukraine : Irlande-Union européenne (PC.DEL/58/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/48/04), Canada, Ukraine
- e) Peine de mort aux Etats-Unis d'Amérique : Etats-Unis d'Amérique
- f) Situation des minorités en Lettonie : Fédération de Russie (PC.DEL/44/04 Restr.), Lettonie (PC.DEL/61/04), Canada, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES

DROITS DE L'HOMME

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/6/04), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/54/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/56/04), Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine), Norvège, Arménie, Suisse (PC.DEL/45/04), Belgique, Canada, Fédération de Russie, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A ALMATY

Chef du Centre de l'OSCE à Almaty (PC/FR/1/04 Restr.), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/51/04/Rev.1), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/60/04), Norvège, Fédération de Russie, Kazakhstan (PC.DEL/46/04 Restr.), Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE THEME ET LES DATES DU

SEMINAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE A

VARSOVIE

Présidence

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision No 591 (PC.DEC/591) sur le thème et les dates du séminaire sur la dimension humaine à Varsovie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA REUNION SUR

LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Présidence

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision No 592 (PC.DEC/592) sur les dates de la Réunion sur la mise en oeuvre des engagements concernant

la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES THEMES POUR LA

DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION SUR LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Présidence

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision No 593 (PC.DEC/593) sur les thèmes pour la deuxième partie de la Réunion sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/6/04 Restr.) : Présidence
- b) Réunion des trois médiateurs du conflit transnistrien tenue à Sofia le 27 janvier 2004 : Présidence, Irlande-Union européenne (PC.DEL/53/04), Roumanie, Moldavie

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Secrétaire général
- b) Bulletin de l'OSCE : Secrétaire général (SEC.GAL/15/04 Restr.)
- c) Avis de vacance du poste de Directeur du Bureau du Secrétaire général : Secrétaire général

Point 9 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Réunions supplémentaires sur la dimension humaine en 2004 : Présidence
- b) Président du Groupe de travail sur un concept pour la sécurité et la gestion des frontières : Présidence
- c) Elections locales supplémentaires en Croatie devant avoir lieu le 15 février 2004 : Croatie, Serbie-Monténégro
- d) Atelier sur la gestion intégrée des frontières tenu à Tirana du 21 au 23 janvier 2004 : Albanie (PC.DEL/47/04)
- e) Réunion du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme tenue en France le 27 janvier 2004 : France
- f) Déclaration inaugurale du Président géorgien : Géorgie (PC.DEL/57/04)

- 4 -
- g) Nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias : Irlande-Union européenne (PC.DEL/49/04), Etats-Unis d'Amérique, Présidence
- h) *Questions de protocole* : Doyen du Conseil permanent (Azerbaïdjan), Bosnie-Herzégovine, Présidence

4. <u>Prochaine séance</u>:

Jeudi 5 février 2004 à 10 heures, Neuer Saal